

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-U., \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XII.

No. 44

JEUDI, 3 NOVEMBRE 1891

Prix du numéro 7 centims.—Annonces, la ligne, 10 centims.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

AVIS IMPORTANT

L'Opinion Publique est publiée tous les jeudis par les nouveaux propriétaires. L'impression, les gravures, etc., etc., se font à la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les Etats-Unis ; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées au Gérant le la Compagnie Litho.-Burland, au bureau de *L'Opinion Publique*.

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

L'INSTITUT ROYAL

Au cours de l'été dernier, les journaux de Québec et d'Ontario portèrent à la connaissance du public un projet de société littéraire et scientifique qui avait pour auteur Son Excellence Lord Lorne. Les gens de lettres et les gazettes donnèrent leur avis sur ce que l'on appelait alors l'Académie canadienne. Ces avis furent partagés, les uns approuvant le projet, les autres ne voulant pas en entendre parler. Puis le silence se fit sur la question et l'on crut que l'Académie canadienne ne verrait pas le jour.

Le projet n'a cependant pas été abandonné, et il sera probablement mis à exécution avant longtemps, mais il ne s'agit pas cette fois d'une Académie canadienne, imitation de l'Académie Française à laquelle Son Excellence n'a jamais songé, au moins dans le sens que l'entendaient les adversaires de l'idée de Lord Lorne, mais d'une société littéraire et scientifique qui prendrait le nom d'*Institut Royal*. Les littérateurs et les savants du Canada seraient appelés à en faire partie, d'après un mode d'élection que l'on fera connaître en temps et lieu.

Quel que soit le point de vue où l'on se place pour envisager le futur Institut Royal, on ne doit pas moins savoir gré à Son Excellence d'avoir songé à doter notre pays d'une institution de ce genre. Nous devons tous y voir une nouvelle manifestation de l'intérêt que Lord Lorne porte au Canada et du bien qu'il lui veut. A ce titre seul, il aurait des titres à notre reconnaissance, si le voyage long et fatigant qu'il vient de faire au Nord-Ouest, ne lui donnait pas des droits considérables à notre gratitude. La relation de ce voyage publiée en Angleterre, nous rendra dans la mère-patrie plus de services que toutes les brochures des agents d'immigration. On se défie de ces derniers ; on ne mettra jamais en doute la parole autorisée de Lord Lorne : On croira à ses descriptions comme si l'on avait vu le pays soi-même.

Pour notre part, nous accueillerons avec plaisir cet Institut Royal comme tous les encouragements que l'on voudra donner aux lettres et aux sciences canadiennes. Elles ont grandement besoin d'aide et de secours. Le marquis de Lorne leur offre des honneurs, c'est beaucoup pour des hommes désintéressés comme le sont nos gens de lettres et nos savants ; qu'ils les acceptent en attendant que le peuple, apprenant à les apprécier, apprenne par la même occasion à payer les œuvres de l'intelligence. L'Institut donnera du relief à ceux qui auront été jugés dignes d'en faire partie.

Les littérateurs canadiens-français devront saluer avec bonheur la naissance de la nouvelle institution, car ils y trouveront une récompense honorifique qui aura une haute valeur et ils s'y verront en contact

avec les hommes de lettres des autres provinces, auxquels ils ont tout intérêt à se faire connaître. La littérature, c'est le seul terrain sur lequel nous pouvons réclamer une supériorité sans conteste. Nous avons été les premiers à cultiver les lettres et les arts et nous devons tenir à honneur de ne pas nous laisser enlever la palme. Nous n'avons guère pu faire nos preuves comme peuple entendu aux affaires. Nos concitoyens d'autre origine sont arrivés au Canada avec le capital étranger. Grâce à ce nerf de la guerre et des affaires et de toutes choses, ils ont pu s'emparer du haut commerce et nous écraser de leur supériorité, œuvre du capital et de l'expérience importée d'Europe. Mais ils ne peuvent se flatter d'avoir des écrivains notés en Angleterre, comme le sont en France, Garneau, Ferland, Chauveau et Fréchette ! Notre littérature date des *Relations des Jésuites*. La *Bibliotheca Canadensis*, qui s'arrête à 1700, note près de deux cents volumes ! Il serait assez difficile de donner l'âge du premier ouvrage anglais d'une grande valeur littéraire écrit au Canada. Qu'on ne se méprenne pas sur la portée de nos paroles, nous ne voulons pas ici contester le génie littéraire anglo-saxon, ni la haute intelligence de nos concitoyens d'origine britannique. La Grande-Bretagne possède une littérature à nulle autre seconde en Europe et le vigoureux esprit anglo-saxon ne s'est pas altéré en traversant les mers. S'ils sont moins avancés que nous, cela tient aux circonstances. Comment exiger des monuments littéraires d'une population qui vient à peine de se fixer au sol ? Les immigrants anglais ne venaient pas ici pour écrire, mais bien pour s'enrichir. Ils ont visé à l'utile avant de songer à l'agréable. Aujourd'hui, ils sont nos émules et pourront, sans doute, avant longtemps prétendre à autant de gloire que nous.

Nos hommes de lettres ont d'autant plus de mérite qu'ils n'ont pas trouvé la fortune au bout de leur plume. Leur talent s'est développé au milieu de l'indifférence d'une grande partie de la population appelée à profiter du travail de nos intelligences d'élite. La littérature n'est pas encore une carrière parmi nous et nul écrivain, hormis le journaliste, n'a vécu de sa plume au Canada. Ayez donc de la verve dans un milieu aussi froid, aussi apathique ! N'importe, nos écrivains se sont mis au travail comme si des milliers de lecteurs devaient se disputer leurs œuvres, tellement la vocation littéraire était chez eux impérieuse ! Il ne serait pas juste toutefois de mettre entièrement sur le compte de l'indifférence du peuple le peu d'encouragement accordé à la littérature nationale. Nos imprimeurs n'ont pas encore trouvé le moyen de mettre les œuvres du pays à la portée des bourses modestes. Avec ce que coûte le moindre volume canadien, on peut se procurer trois ou quatre volumes de la collection Michel Lévy. Ajoutez à cela qu'il est bien difficile de soutenir la concurrence que nous fait le peuple le plus littéraire du monde.

L'encouragement le plus sérieux qu'ait reçu la littérature canadienne, lui est venu du département de l'instruction publique de Québec, qui a décidé de donner les œuvres de nos littérateurs, comme récompenses aux élèves de nos écoles. Grâce à ce que nous sommes tenté d'appeler ce cours forcé de la littérature nationale, nos écrivains ont trouvé des lecteurs. Ils ont pénétré de force dans les familles et il est à espérer que mieux connus, ils seront mieux appréciés. Ces ouvrages, quoique moins parfaits au point de vue de la forme, que les romans français, portent l'empreinte de l'esprit national qui manque nécessairement aux premiers. La création de l'*Institut Royal* viendra compléter l'œuvre du Conseil de l'Instruction Publique ; il signalera à celui-ci les écrivains dont les travaux leur auront ouvert les portes de l'Institut. L'attention du premier ne saurait manquer de se porter sur les écrivains jugés dignes des plus hauts honneurs littéraires du pays. Les écrivains se trouveront, sans doute, doublement couronnés et ces marques de distinction venant s'ajouter l'une à l'autre, formeront le plus puissant encouragement dont notre littérature ait encore été l'objet parmi nous.

A. D. DECELLES.

P. S.—Depuis que nous avons écrit ces lignes, il est

venu à notre connaissance qu'une réunion préliminaire des littérateurs et savants canadiens aura lieu vers Noël, à Montréal. Leur seconde assemblée se tiendra à Ottawa, vers Pâques. Les premiers officiers seront nommés par Son Excellence, et ensuite ils seront élus par les membres de l'Institut. Nous croyons aussi savoir que c'est l'intention de Son Excellence de fonder un Musée National en rapport avec cet Institut.

BULLETIN EUROPÉEN

Sera-t-il ministre, ne le sera-t-il pas ? telle est la question que se posent les journaux de France, au sujet de M. Gambetta. Celui-ci paraît encore hésiter. Il faut avouer que son rôle de chef du pouvoir, servi par d'humbles exécuteurs de ses œuvres, est assez agréable. M. M. Waddington, de Freycinet n'ont été que des instruments entre ses mains. M. Ferry ne s'est pas montré moins dévoué aux ordres du maître. Mais les amis même sont las de le voir échapper à la responsabilité de ses actes, et sont les plus impatients de le voir devenir chef de nom comme il l'est de fait.

Qu'il prenne le pouvoir, ou qu'il se tienne encore derrière les ministres, il n'y aura rien de changé au ministère, à part l'étiquette. On ne peut pas même espérer sous son régime un arrêt dans la persécution religieuse. Selon M. Gaillardet, le correspondant du *Courrier des Etats-Unis*, qui paraît être au mieux avec les puissances du jour, M. Gambetta continuerait à faire la guerre au clergé. Cette guerre est un des articles de son programme. Comme si M. Gambetta craignait qu'on se méprit sur ses intentions, il fait parade de son zèle anti-catholique, chaque fois que l'occasion s'en présente. Ne l'avons-nous pas vu l'été dernier assister aux conférences de l'impie, de l'athée Paul Bert, et applaudir ce professeur de matérialisme ! La présence de M. Gambetta à cette conférence lui a valu les reproches même des journaux protestants et de la plupart des journaux étrangers. Le *Saturday Review* trouve sa conduite indigne d'un homme d'état. La *Presse* de Vienne déclare que sa politique est un crime.

"La déclaration de guerre de M. Gambetta contre Rome et la religion catholique, dit la *Presse*, ou plutôt contre toutes les religions sa manifestation en faveur de la République athée ne lui a été dictée que par l'égoïsme, par une spéculation tendant à reconquérir les bonnes grâces des radicaux. Gambetta veut diviser la France pour régner. Gambetta cherche à effrayer la France qu'il n'a pu duper. Il s'agit pour le Génois, non pas du progrès de la France, non pas d'une politique conséquente, mais de surprises, de violences, d'une provocation à la guerre civile ; voilà ce que veut le faux élu de Belleville. Disons-le hautement, la politique de M. Gambetta est un crime."

Que l'on proclame M. Gambetta grand organisateur, puissant orateur, cela peut se soutenir, mais cette déclaration de guerre à la religion de la majorité empêchera qu'on le regarde comme un profond politique. Lui qui rêve la revanche, lui qui prétend vouloir rendre à la France l'influence qu'elle avait jadis, creuse un abîme entre sa personne et les classes les plus respectables du peuple français ! Ne serait-il pas de bonne politique pour M. Gambetta d'essayer de se concilier ceux qu'il regarde comme ses ennemis !

Le prince de Bismark doit avoir pour le moins autant d'antipathies que M. Gambetta pour les catholiques, sans compter son fanatisme religieux. Cela ne l'a pas empêché de prendre un prêtre alsacien, M. Korum, pour l'élever à l'évêché de Trèves. Il n'en agit ainsi que par intérêt, par politique, pour se concilier les catholiques qu'il a jadis froissés. Cependant les catholiques d'Allemagne sont moins nombreux, moins influents que ceux de France. Que ceux-ci mettent fin à leurs divisions, qu'ils s'organisent, et les jours de M. Gambetta, comme tyran de la France catholique, seront comptés.

La *Revue des Deux Mondes*, qui est loin d'être catholique, et qui a toujours passé pour l'organe des libres penseurs, ne peut s'empêcher de condamner, au point